

Nombre de Membres du comité :
65

Nombre de Membres en fonction :
65

Nombre de Présents : 54

Nombre de Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 58

Nombre de suffrages exprimés : 58

Objet de la Délibération :
Election du 1^{er} Vice-Président

Date de la convocation :
23 avril 2026

Séance du 6 mai 2026

L'an deux mille vingt six et le 6 mai à 17 heures 30

le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à PITHIVIERS sous la Présidence de Madame Patricia PAILLOUX

Etaient présents :

MMES AUVRAY Chantal, BECHU Sylvie, BERTHET Delphine, BRUCHET Delphine, CLOUZEAU Florence, DAVY Anita, DE REMOND DU CHELAS Elodie, DE SA Isabelle, DEFROMERIE Ghislaine, DUPRE Céline, GABILLON Caroline, HERBLOT Marie-Claude, HINCKY Françoise, JOUANNON-PEIGNE Virginie, LUCHE Anita, MAILLOT Hélène, PAILLOUX Patricia, PAYSAN Nathalie, PHELINE Julie, PILLAVOINE Aude, RAGOBERT Catherine, RETIF Estelle, RZEZNIK Françoise

MM BARJONET Thierry, BARRIER Christian, BAUER Christophe, BELKESSA Noël, BEAUDOIN Valentin, BERCHER Fabien, BLONDEAU Gaël, BOURGEOIS Martial, BRETONNET Jean-Luc, BRUNEAU James, BUIZARD Maxime, DOUILLET Laurent, DUFOUR Christian, GAURAT Hervé, GRANDEMAIN Michel, GUERINET Patrick, GUYON Gérard, KAUFFMANN Jacques, LAROCHE Pierre, LEBRET Olivier, LEBORGNE Guy, LECLERC Didier, LEGRAND Gérard, LUCHE Jean-François, MARGOTTIN Gilles, NIAF Aimeric, PERON Francis, POINCLOUX Daniel, SAINTY Jonathan, TAVERNIER Eric, VERNEAU Philippe

Pouvoirs :

M. BRICAUD Quentin donne pouvoir à M. BUIZARD Maxime

M. GUEDES Olivier donne pouvoir à M. GAURAT Hervé

M. LAVOLEE Mario donne pouvoir à M. GUERINET Patrick

M. MELLINGER Arnaud donne pouvoir à Mme HERBLOT Marie-Claude

Secrétaire de séance : M. BELKESSA Noël

Vu l'article L.5711-1 (modifié par la Loi n°2004-809 du 13 août 2004) et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du P.E.T.R. Beauce Gâtinais en Pithiverais, notamment son article 5 du titre 1,

Vu le règlement intérieur du P.E.T.R. Beauce Gâtinais en Pithiverais, notamment son chapitre 1 et 2 du titre 2,

Sous la présidence de Madame Patricia PAILLOUX, il est procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président,

Deux candidatures déclarées : Monsieur Patrick GUERINET et Monsieur Eric TAVERNIER

Il est procédé au vote :

⇒ nombre de membres du comité syndical : 65
⇒ nombre de votes : 58
⇒ nombre de votes blancs : 1
⇒ nombre de votes nuls : 0
⇒ nombre de suffrages exprimés : 57
⇒ majorité absolue : 29

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le

ID : 045-200079903-20260506-PV22026-AU



M. GUERINET Patrick	51
M. TAVERNIER Eric	6

Nombre de voix obtenues par Monsieur Patrick GUERINET : 51

Nombre de voix obtenues par Monsieur TAVERNIER Eric : 6

Monsieur Patrick GUERINET est élu à la majorité absolue, au 1^{er} tour, 1er Vice-Président du P.E.T.R. Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Le Secrétaire de séance,

Noël BELKESSA



Certifié conforme au registre des délibérations,

La Présidente,

Patricia PAILLOUX



Certifie exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 19 mai 2026 et de sa publication le 19 mai 2026 (le présent procès-verbal peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication).

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le

ID : 045-200079903-20260506-PV22026-AU

